

L'Hyper !

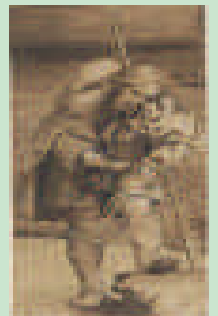
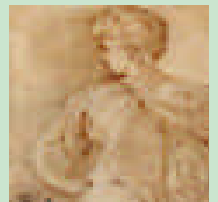
N°177/04
05 novembre
2004
14 pages



Carrefour dans le monde

L'Europe se cherche

Kiosque à journaux



Dessins
achetés par
l'état avec
le concours
de Carrefour

Nouvelles de çï et de là !

t Ouverture

Nouvelles de ci de là page 02

s Sur la scène

Empois: arrivées et départs page 03

s Le kiosque à journaux

Mécénat et économies page 05

s Sans frontière

L'Europe se cherche page 08

Carrefour dans le monde page 10

Que serait-on sans la presse écrite ?

Aujourd'hui grâce à internet les centaines de journaux nous sont accessibles et permettent de s'informer.

Internet permet d'accéder non seulement aux grands quotidiens français mais aussi à des petites feuilles locales ou à des journaux spécialisés.

Reste la barrière de la langue !

Pour notre part un peu chauvin et surtout mauvais élève nous restons à la langue de Molière, la plus belle dit-on ... quand on est francophone.

Pour montrer notre vision européenne et notre culture quelques dessins venus d'Italie

A vous de reconnaître "Barocci, Mola, Parmesan, Polidoro, Primaticce, Sebastiano, Tintoret, Lotto" nous on a pas cette prétention



Emplois: arrivées et départs

O Des postes à prendre dans la distribution

Les groupes Carrefour et Auchan veulent, à eux deux, attirer plus de 12 000 personnes en 2005.

Les hypermarchés, supermarchés, enseignes de hard discount et grandes surfaces spécialisées restent l'un des secteurs qui embauchent le plus, avec au moins 26.500 postes à pourvoir en 2005 (remplacements ou nouveaux postes), selon une enquête de LSA.

Des chiffres impressionnants, liés à la taille de ces groupes (plus de 180 000 salariés en France à eux deux), **mais aussi au turnover important du personnel dans cette activité**

Carrefour France prévoit 7.000 recrutements, **Auchan** 5.000 et **Casino** près d'un millier, **Ed** table sur 1.000 embauches, notamment dans les 50 à 70 nouveaux magasins prévus, **Champion** annonce 1.500 recrutements.

Dans la distribution alimentaire, ce sont les enseignes à bas prix (Lidl, Ed...) qui vont créer le plus d'emplois. Elles peuvent plus facilement ouvrir des magasins de plus petite taille que les hypers et les supermarchés des grandes enseignes, dont l'expansion est freinée par la loi Raffarin limitant les créations de surfaces commerciales de plus de 300 m2.

Une bonne partie de ces emplois sont des postes de cadres, les responsables de magasins étant particulièrement recherchés. Champion recherche une centaine de directeurs de magasin chaque année dont la moitié est issue de la promotion interne.



Pas d'illusion chez Carrefour il n'y a pas de création de poste mais un turn-over important est de plus en plus rapide.

Alors on communique "Carrefour recrute 7000 personnes", rien que de la PUB !!!!

O Auchan: de la caisse à la casse pour 12 euros de bons d'achat

Mobilisation à l'initiative de la CFDT après le licenciement de 29 hôtesses de caisse. Leur «faute grave»: avoir utilisé des tickets de réduction laissés par les clients

Vingt-neuf caissières de six magasins du Sud-Ouest ont été licenciées sans indemnités pour faute grave, pour avoir utilisé des bons d'achat allant de 12 à 400 euros destinés aux clients.



Pour 30 euros de fournitures scolaires ou de vêtements, un bon d'achat de 6 euros est offert, à utiliser lors d'un prochain achat. «Des clients de passage n'étaient pas intéressés, alors ils nous donnaient les bons»,

La CFDT a, comptabilisé quarante-cinq licenciements : quinze au magasin d'Auchan le Lac à Bordeaux, un à Biganos et onze à Bouliac (deux communes de Gironde), quinze à Pau, deux à Toulouse et un à Belfort. Ailleurs cinq caissières du centre Leclerc de Tonnerre, dans l'Yonne, ont été licenciées pour un motif similaire.

Pour **Marie-Claire Karst**, responsable CFDT d'Auchan le Lac, il n'y a aucun doute : les caissières ont agi «sans penser à mal». «Aucune note écrite n'indiquait que le fait d'utiliser ces bons pouvait conduire à une faute grave.

Les clients en masse - plus de 1 500 en une seule journée - ont signé une pétition lancée par la CFDT demandant la réintégration des caissières.

Auchan-France a donc décidé de réintégrer 7 personnes sur les 29 licenciées. Pour chacune d'elles, le "niveau de sanction sera revu".

Les autres femmes écartées du dispositif seront reçues "individuellement afin d'examiner avec elles la qualification du licenciement", explique la direction nationale. Certaines pourraient voir évoluer le motif de leur renvoi en "cause réelle et sérieuse" ce qui leur permettrait de bénéficier de leurs indemnités de licenciement.

"C'est un bon début, reconnaît Marie-Claire Karst, responsable CFDT. Mais ce n'est pas suffisant. C'est tout le monde ou personne. Nous soutiendrons les actions prud'homales des filles exclues."

O Carrefour s'engage contre les discriminations

Carrefour avec 39 grands groupes en France a signé la "charte de la diversité" pour défendre les minorités, et notamment les personnes issues de l'immigration, au sein du monde professionnel.

Concrètement, Carrefour, PSA, Ikea, Sodexho, Lafarge La Poste, Schneider Electric ou IBM se sont donnés pour objectif commun de

combattre la discrimination à l'embauche, d'encourager l'avancement de leurs salariés issus des minorités ethniques et de surtout, jouer la transparence en matière de RH envers ces populations, encore bien souvent ballottées dans le monde du travail en dépit des directives officielles.

Cette initiative patronale se traduira dans un second temps, par des initiatives concrètes. Un rapport en ce sens sera remis à Matignon. En attendant, la « charte de la diversité », qui n'entend pas pour autant militer pour une politique de discrimination positive à l'américaine, suscite néanmoins certaines réticences.

O Ils veulent des têtes

Un broker rappelle que les difficultés du groupe Carrefour après la reprise d'Euromarché, au début des années 90, avait amené le départ du président de l'époque... Michel Bon.

De là à pousser le parallèle jusqu'au bout il y a un pas que les brokers commencent à franchir : "la question de la succession de M. Bernard ne peut plus être considérée comme tabou ou iconoclaste. La rupture de confiance entre le PDG et le marché devrait s'accroître" commente ainsi cet analyste... et de conclure "la probabilité d'un changement ou d'une évolution de l'actionnariat est importante".

O Taxe d'équarrissage annulée

Bonus pour Carrefour et Casino

Le remboursement de la taxe d'équarrissage devrait injecter 400 millions d'euros dans les comptes de Carrefour et 200 millions dans les comptes de Casino, rapporte Linéaires.

Depuis début septembre, le ministère des Finances a commencé à rembourser aux groupes de distribution des sommes encaissées de 1997 à 2003 au titre de la taxe d'équarrissage. Celle-ci avait été instituée en pleine crise de la vache folle pour alimenter un fonds destiné à l'élimination des farines animales. Mais Bruxelles a condamné cette pratique, l'assimilant à une aide déguisée à la filière française de viande.



O Carrefour mécène pour l'Etat

L'Etat français vient d'acquérir 130 dessins anciens datant de la renaissance italienne grâce à l'aide financière de Carrefour.

Le rachat, opéré auprès d'un collectionneur français, porte sur un montant de 11,33 millions d'euros. Les Oeuvres seront exposées dans six musées, le Louvre Rennes, Marseille, Lille, Orléans et Toulouse

O Des jeans pour Emmaüs

A l'occasion du mois Carrefour, l'hypermarché de Quetigny vient de remettre à Emmaüs France 120 jeans récupérés auprès des clients.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat s'ajoute aux actions menées en permanence pour Emmaüs dans la reprise d'articles de bazar, textiles et produits d'entretien de maison.



O Carrefour, télé et Paris 2012

Le CSA a décidé d'autoriser la présence de la signature de Carrefour à la fin du spot de la campagne publicitaire de candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2012, bien que l'enseigne appartienne au secteur interdit de publicité télévisée sur les chaînes nationales jusqu'au 1er janvier 2007.

O Shopi et le Téléthon 2004



Les 600 magasins de l'enseigne proposeront trois gestes simples à leurs clients : achats de bouquets de fleurs, dons des points acquis avec la carte de fidélité, achat du magazine Esprit Shopi, qui sera exceptionnellement payant.

Organisé chaque année depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies, le Téléthon 2004 se déroulera les 3 et 4 décembre prochains.

O Prospectus en danger ?

Plusieurs décisions vont mettre en question le modèle économique des prospectus distribués en boîtes aux lettres.

- la mise en oeuvre de l'écotaxe, théoriquement en janvier 2005, avec un effet de l'ordre de 5 à 7 % sur le budget prospectus

- la nouvelle convention collective, mise en oeuvre en 2005, avec une incidence sur les tarifs de l'ordre de 15 %



- la diffusion d'autocollants "Stop Pub" à positionner sur les boîtes aux lettres

Ces mesures jouent en faveur d'une remise en question des pratiques de distribution des prospectus, jusqu'alors plutôt intangibles et fondées sur un principe de pression maximum. La plupart des distributeurs constatent en effet des baisses de chiffre d'affaires significatifs en cas d'arrêt de distribution (10 à 15 %).

O Démarque inconnue

Le vol dans les magasins coûte 33 milliards d'euros en Europe et représentent un coût moyen de 71,52 euros par habitant en Europe.

En France, le coût total de la démarque s'élève à 6 milliards d'euros et représente en moyenne 1,40 % du chiffre d'affaires, en baisse de 0,7 %. La maroquinerie, la lingerie, le prêt à porter, les bijoux, les parfums et les produits cosmétiques figurent parmi les articles les plus volés.



O Marché Plus ouvre à Lille

Le 300 ème magasin Marché Plus va ouvrir ses portes le 13 octobre prochain dans la capitale nordiste. Ces magasins sont gérés en franchise.

L'ouverture du Marché Plus de Lille fait partie d'un programme d'ouvertures de 24 magasins (de 300 mètres carrés) en 2004.

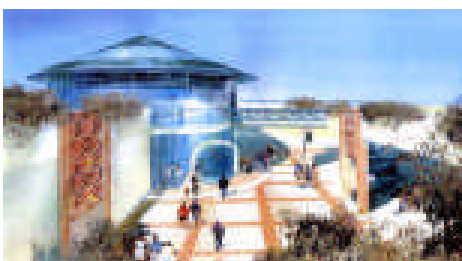
Les Marché Plus proposent 4000 références, sont ouverts tous les jours de 7 heures à 21 heures.



O Quetigny s'agrandit

Pressenti pour s'appeler Grand Quetigny, le centre commercial de l'hypermarché Carrefour est sur le point d'accueillir 45 boutiques supplémentaires.

Pour l'heure, la galerie commerciale de Carrefour créée en 1981, abrite 22 boutiques. Les travaux d'extension engagés depuis un an ont pour but d'agrandir la surface commerciale de 6 100 mètres carrés en plain-pied.



O Les marques boudées

De Coca-Cola à Colgate, les marques internationales de produits de grande consommation chancellent en Europe sous la concurrence de produits anonymes bien moins chers.

Depuis 20 ans, les grandes surfaces copient les marques avec des produits identiques mais à leur logo, vendus 30 à 50 % moins chers car débarrassés des frais de publicité et de recherche

Les marques ont alors accéléré leurs innovations, mais elles sont de moins en moins pertinentes : la majorité disparaît au bout d'un an et le prix décourage le client, soulignent les distributeurs.

« Un riz qui cuisait en 10 minutes contre 20, c'était formidable, mais 5 minutes au lieu de 7, cela ne compte plus guère. A force, l'écart avec les produits premiers prix est passé de 40 % à plus de 200 %. Si ça continue, les marques deviendront des produits de luxe et 80 % de la consommation sera en produits premier prix ou marque de distributeur », estime le directeur marketing de Carrefour, Alain Thieffry.

O Accord avec Lego ?

Carrefour éveille les soupçons des autorités françaises de la concurrence.

Selon le *Wall Street Journal*, ces dernières enquêtent sur la possibilité que le géant français de la distribution ait conclu un accord avec le danois **Lego** sur les prix des jouets en 2002 et au début de l'année 2003.

Carrefour n'a pas commenté cette information.

O Carrefour vend !

La Foncière Masséna annonce la signature d'un protocole d'accord avec Carrefour en vue d'acquérir avant la fin 2004 un portefeuille d'immeubles commerciaux composé de 23 surfaces alimentaires "hard discount" (ED) et 8 galeries commerciales attenantes à des supermarchés Champion. **Le montant de la transaction est de 55 millions.**

Par ailleurs, Carrefour vient de céder les murs de 6 magasins de Cash & Carry de sa filiale Promocash à Immorente. **Le montant de la transaction est de 12 millions pour 21 500 m2..**



Ces ventes sont la suite des nombreuses cessions du patrimoine dont les bureaux, situés à Evry (91) et à Mondeville (14) d'une surface de près de 40 000 m² au fonds d'investissement immobilier international Aerium **pour un montant de 58 millions d'Euros.** En décembre 2003, vente à Klépierre de 20 galeries marchandes situées dans 5 pays : France, Espagne, Italie, Grèce et Portugal, **pour un montant de 230 millions d'Euros.** et 4 murs d'hypermarchés et une galerie commerciale d'Espagne d'Italie et de Grèce à un consortium composé de Prédica et Generali France **pour 355 millions d'Euros**

O Carrefour achète !

Carrefour a racheté plus d'1 million d'actions depuis le 11 octobre

Carrefour a révélé avoir acquis 1 156 300 actions de titres en octobre au prix unitaire moyen pondéré de 34,77 euros, pour un montant de 40,2 Millions d'Euros. Cela représente 0,16% du capital du groupe, dont l'autocontrôle représentait récemment à peine plus de 1% des parts.

O Intermarché attaque

"Nous allons attaquer Carrefour sur le plan judiciaire pour concurrence déloyale", affirme le président du groupe des Mousquetaires, Michel Pattou estimant que l'argent des actionnaires du groupe est "utilisé non à la performance mais au rachat, parfois hors de prix, de parts de marché"..



Interrogé sur les pertes de magasins et de parts de marché, le patron du groupement de magasins indépendants déclare: "On enregistre des départs vers d'autres enseignes" et "nous constatons une grosse offensive des groupes intégrés, notamment de Carrefour".

Selon M. Pattou, le "format" de Carrefour "est en difficulté en France, et pour compenser cette perte de

part de marché, il la stabilise en développant son enseigne de maxidis-compte et en rachetant des supermarchés indépendants qu'il franchise en Champion".

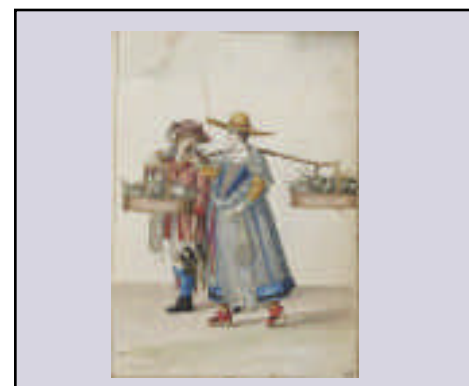
O Leclerc commente !

Michel Edouard Leclerc « ne comprend pas l'hallali » des analystes financiers contre Carrefour.



« Regarder la valeur d'une entreprise à travers le seul spectre du rendement est d'une débilité totale (...) des actionnaires fluctuants et zappeurs n'ont aucune culture d'entreprise », a-t-il estimé.

Le patron de Leclerc s'inquiète aussi des analyses qui attribuent les difficultés de Carrefour à la fin du modèle français. « Cela fait trois ans que Carrefour perd des parts de marché parce qu'il était trop cher. C'est son image élevée de prix et non pas les accords Sarkozy de baisse des prix qui a fait plonger Carrefour », ajoute Michel Edouard Leclerc.



L'europe ferment de citoyenneté et de démocratie

En France, les prises de positions se multiplient, traversant tous les partis politiques, tous les courants, des voix s'expriment en faveur de la ratification et de l'entrée en vigueur de ce projet, alors que d'autres, estimant le texte insuffisant, préfèrent jouer le « tout ou rien » en ajoutant leur opposition à celle des mouvements souverainistes

Au moment où, dans le contexte national français, la CFDT réaffirme le type de syndicalisme auquel elle est attachée, il est important de souligner aussi combien cette position est en totale cohérence avec notre identité et nos valeurs.

Face à un texte, qui, sans être parfait, présente la somme des avancées qu'il était possible d'atteindre dans le climat politique européen actuel, nous prenons nos responsabilités lorsque nous sommes suffisamment réalistes pour savoir « engranger les acquis », sans renoncer, demain, à poser de nouvelles revendications.

Pour en savoir plus:
<http://www.cfdt.fr>

O Construire l'Europe

Ces derniers mois auront été marqués de moments particulièrement importants pour l'Europe, avec l'entrée en vigueur effective de l'élargissement, les élections parlementaires européennes dans les vingt cinq pays membres, la mise en place de la nouvelle Commission, et l'adoption du projet de Traité constitutionnel par les Chefs d'État.

La date du 29 octobre 2004 a été retenue pour une signature solennelle du nouveau Traité constitutionnel qui devrait entrer en vigueur le 1er novembre 2006. La Constitution doit être ratifiée par les vingt-cinq États, et beaucoup, comme la France, se préparent à le faire par la voie référendaire.

Le projet de constitution : de réelles avancées pour l'Europe

Le projet de constitution reprend plus de 90 % des propositions de la Convention, et, bien qu'il ne réponde pas à la totalité des objectifs que le mouvement syndical européen s'était fixé, nous en faisons une analyse positive.

Nous savons que l'Europe s'est faite par une succession de compromis. Cette démarche est constitutive du processus même de la construction européenne qui aurait été bloquée depuis longtemps si elle avait reposé sur le jeu du « tout ou rien » !

La CFDT, avec la CES, appelle à soutenir le nouveau traité constitutionnel de l'Europe.

Il présente des avancées en matière sociale et fait accomplir des progrès sur le plan de la démocratie en Europe avec à la clé des institutions plus stables et plus efficaces.

La CES soutient le traité constitutionnel

Le Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats, (CES) s'est prononcé par un vote à 90 % en faveur du projet de Constitution. Seules quelques organisations se sont abstenues (dont, pour la France, la CGT et la CFTC), **une seule organisation syndicale, le syndicat français Force ouvrière, a voté contre.**

La CFDT soutient le traité constitutionnel

La CFDT se prononce en faveur d'un texte qui consacre des avancées et permet de préparer l'avenir.

Même si ce Traité ne va pas au bout de nos demandes syndicales en faveur d'une plus grande coordination des politiques économique, fiscale et d'emploi, il consacre des valeurs reconnues renforcées dans leur réalité par l'inclusion de la Charte des droits fondamentaux.

La justice, la solidarité, l'égalité notamment entre les hommes et les femmes, la non-discrimination et le droit des personnes appartenant à des minorités sont dans ce texte des acquis indispensables pour le mouvement syndical.

Ce traité constitutionnel est indispensable pour le progrès en Europe.



O La CES favorable à l'adhésion de la Turquie

Les syndicats membres de la CES se sont prononcés à l'unanimité pour l'entrée de la Turquie dans l'Union.

Pas d'ambiguïté pour les syndicats européens : la Turquie « *appartient à l'espace économique et politique européen* » et a vocation à entrer dans l'Union. Cette adhésion « *sera l'un des défis majeurs pour l'Europe dans les années à venir* ».

Dès 1985, la CES a affilié des organisations syndicales turques (elles sont quatre aujourd'hui : Disk, Hak-IS, Kesk, Turk-IS) et les a toujours soutenues dans leur combat pour le rétablissement de la démocratie et des droits syndicaux.

La résolution souligne aussi que beaucoup d'efforts ont été accomplis par la Turquie et ses gouvernements.

La CES considère ce pays « *comme une démocratie en développement qui a réalisé, en particulier depuis 2002, d'importants progrès pour respecter les critères de Copenhague* ».

L'ouverture des négociations pour

l'adhésion « *devra conforter l'effort nécessaire pour renforcer ces progrès en vue de garantir un meilleur respect des droits de l'homme et en particulier des minorités. [...] La durée des négociations et leurs résultats dépendront des progrès accomplis.* »

Ces progrès doivent être particulièrement soutenus en matière sociale. Pour le comité, l'adhésion de la Turquie « *confirmera que l'Union européenne, parce qu'elle repose sur un socle de valeurs communes de paix, de liberté, de démocratie, de primauté du droit et de respect des droits de l'homme, est capable d'étendre son rayonnement et de puiser sa force dans la diversité de ses membres, dans le respect des opinions philosophiques ou des croyances religieuses de chacun des ses ressortissants* ».

Les syndicats européens voient dans cette adhésion un facteur de paix dans la mesure où « *une Europe multiethnique, multiculturelle, constitue une des réponses au terrorisme international, en récusant pratiquement la thèse de prétendus "conflits de civilisation"* ».

Critères définis en 1993 pour devenir membre de l'union:

- la démocratie,
- la primauté du droit,
- le respect des droits de l'homme,
- une économie de marché viable.



Unifier le syndicalisme international

Du 4 au 10 décembre à Miyazaki au Japon se déroule le 18e congrès de la CISL, à laquelle adhère la CFDT

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a lancé une grande réflexion sur l'avenir du syndicalisme international pour peser plus efficacement sur la mondialisation.

Malgré de nombreuses convergences le syndicalisme international apparaît toujours divisé et peu efficace.

La FSM (Fédération syndicale mondiale à tendance communiste), n'est aujourd'hui qu'une coquille vide. Après la chute du Mur de Berlin en 1989 et les bouleversements intervenus en Europe de l'Est, ses adhérents venant pour l'essentiel de Russie et des pays de l'ancien bloc de l'Est ont rejoint la CISL.

La CMT (Confédération mondiale du travail), l'Internationale chrétienne, a encore de nombreux adhérents et surtout une activité syndicale de poids.

Unification de la CMT et de la CISL

Continuant leur rapprochement la CMT et la CISL ont élaboré une charte préfigurant les statuts d'une nouvelle Organisation syndicale mondiale. Cette charte sera soumise au vote du congrès de la CISL puis de la CMT.

Si elle est votée le congrès fondateur de la nouvelle Organisation pourrait avoir lieu en 2006.

Carrefour dans le monde

o WAL-MART

La plus grosse entreprise du monde intensifie son expansion.

Le n°1 mondial de la distribution prévoit d'accroître sa surface de vente de 8 % en 2005, en ouvrant de 240 à 250 hypermarchés et de 40 à 45 surfaces discount sur le territoire US, ainsi que 155 à 165 hypermarchés à l'international dans les pays où il est déjà présent (Canada, G.-B., Allemagne, Brésil, Mexique...). Une partie de ces ouvertures correspond à des extensions ou relocalisations de surfaces existantes. Ce rythme d'expansion est légèrement supérieur à celui que le groupe devrait atteindre en 2004.

Wal-Mart fait face à une opposition croissante aux Etats-Unis. Ses détracteurs l'accusent d'étouffer la concurrence dans les endroits où il s'implante. Les conditions de travail de ses salariés font également partie des récriminations habituelles à l'encontre du géant.

o TUNISIE

Et de deux !

Géant-Casino, va ouvrir dans la banlieue de Tunis en 2005 le deuxième hypermarché en Tunisie, après l'ouverture en 2001 de Carrefour, fruit de l'alliance du groupe Chaïbi avec le géant français,

La distribution alimentaire est aujourd'hui divisée. D'un côté, plus de 100.000 commerces de proximité, dont une bonne partie oeuvre dans le secteur informel et vend indifféremment tabac, boissons, produits alimentaires et ménagers. Ceux-ci, représenteraient encore 85% du commerce alimentaire.

De l'autre, trois groupes contrôlent quelque 200 grandes surfaces : le pôle constitué par la famille Mabrouk, composé des supermarchés Monoprix-Touta et de l'hypermarché à venir Géant-Casino, celui autour de la famille Chaïbi, avec l'hypermarché Carrefour et le

supermarché du centre Lafayette, et, enfin, la seule enseigne publique, Magasin Général. S'ajoute à cela Bonprix, désormais dirigé par des Franco-Tunisiens, opérateurs de supermarchés en France, et Promogro, un établissement détenu par des privés tunisiens, qui fait de la vente en gros et au détail.

o COLOMBIE

A Bogota, Carrefour enrôle ses clients dans la lutte antidrogue

L'an dernier, 71 000 boîtes de coeurs de palmiers « antidrogue » ont ainsi été vendues en Colombie dans les 12 hypermarchés Carrefour.

L'objectif est le suivant : avec l'appui des Nations unies, des paysans, dans des régions isolées, tentent de remplacer leurs champs de coca, base de la cocaïne par des cultures légales. Mais il leur faut un réseau de distribution.

Le groupe, installé dans le pays depuis 1998, a accepté de jouer le jeu. et commercialise ces produits depuis novembre 2001.

Aujourd'hui, la chaîne en distribue une dizaine, tous issus de l'éradication du coca : café, condiments, haricots rouges, sucre de canne, miel, et même une gamme de sous-vêtements.

Même si les ventes sont marginales, elles contribuent à améliorer l'image du groupe français, quatrième chaîne de grande distribution du pays. Carrefour accepte des marges plus réduites et de se plier aux aléas d'une petite production parfois instable.

o JAPON

«Carrefour Japan ne se retirera pas du marché japonais», a déclaré le directeur général de la filiale japonaise, Loïc Du-bois.

Pourtant le Wall Street Journal indique que Carrefour souhaite se désengager du Japon, afin de concentrer ses efforts sur



l'Europe et lever du cash à cette fin.

En fait, malgré ses prix aguicheurs, le «modèle Carrefour» n'a pas pris. Aucun hypermarché n'a atteint ses objectifs. *«Il est impossible de chiffrer les pertes colossales de Carrefour au Japon. Il faut juste constater l'échec d'une vision»*, juge un analyste français à Tokyo. *«Dans un pays où le prix du mètre carré explose, assène-t-il, où la taille des logements est soumise à de sévères contraintes, où les réfrigérateurs à quatre étages restent un luxe dans des cuisines trop petites, Carrefour allait au-devant de gros risques.»*

Carrefour ne sacrifierait donc pas son implantation au Japon pour des problèmes de fréquentation. Mais pour une autre raison, «Le groupe n'a que huit magasins au Japon. C'est peu. Il lui en faudrait une trentaine pour occuper une position plus confortable.»

o ROUMANIE

Hyparło : la Roumanie, un lieu d'implantation stratégique pour le groupe

Le groupe Hyparło, dont 20% du capital appartient à Carrefour, est implanté en Roumanie sous les enseignes Carrefour.

Le groupe a prévu l'ouverture d'un 4ème hypermarché dans le pays à Brasov pour une surface de vente de 8000 m(2). Un investissement de 18 Millions d'Euros, le coût moyen de l'ouverture d'un hypermarché étant de 30 ME. "Mais les frais de personnel ont explosé en Roumanie", s'exclame Gilles Venet, directeur financier du groupe, enregistrant ce semestre une hausse de plus de 7% à 48 ME.

Des investissements qui ont permis dans le même temps de créer plus de 12 000 emplois dans le pays, où

les hypermarchés Carrefour sont ouverts 7/7 jours de 8 h à 22 h.



o COREE

Carrefour augmente ses investissements en Corée du Sud

Carrefour a l'intention d'investir annuellement plus de 250 milliards de wons (218,3 millions de dollars) en Corée du Sud.

Le groupe français, a investi 1.600 milliards de wons en Corée du Sud depuis 1996. "Nous souhaitons ouvrir jusqu'à cinq magasins par an à compter de 2005" "Les affaires sont meilleures que prévu ici et

Carrefour Koréa a déjà dépassé son objectif de ventes pour cette année", a-t-il dit.

Carrefour Koréa, exploite au total 27 magasins et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1.450 milliards de wons,

o NORVEGE

Champion innove en Norvège

Carrefour annonce que NorgesGruppen, leader de la distribution en Norvège, s'est allié à sa filiale Champion pour ouvrir 5 supermarchés "discount" Meny-Champion à Oslo.



Ces 5 supermarchés pilotes Meny-Champion représentent une première étape pour NorgesGruppen et Champion qui pourrait permettre aux deux distributeurs de généraliser le concept dans les 140 magasins Meny de NorgesGruppen.



o ESPAGNE

Carrefour redéfinit la stratégie de ses supermarchés Champion en Espagne.

Selon le journal espagnol *L'Expansion*, le géant français de la distribution alimentaire envisage de céder 15 magasins Champion situés dans la péninsule ibérique.

Carrefour aurait déjà entamé des discussions avec la chaîne **Corte Ingles** qui pourrait lui reprendre huit des magasins concernés dans la région des Asturies, au nord de l'Espagne.

Le montant de cette transaction éventuelle n'est pas précisé.

Les ventes de supermarchés en Espagne ont progressé à un rythme plus lent que celui des ventes de supermarchés en France depuis le début de l'année. La décision de Carrefour aurait du sens dans la mesure où en Espagne ce sont les hypermarchés qui génèrent davantage de croissance. Rappelons que Carrefour avait annoncé, suite à la publication de ses résultats semestriels, sa décision de céder des actifs non stratégiques qui lui permettraient de récupérer 1 milliard d'euros de cash.

o CHINE

Carrefour ouvre ses premiers Magasins Champion en Chine

Carrefour a ouvert pour la première fois trois magasins Champion en Chine, à Pékin, afin de compléter ses hypermarchés et d'augmenter ses parts de marché.

Jean-Luc Chéreau, président de Carrefour en Chine, compte ouvrir trois autres magasins Champion en Chine d'ici la fin de l'année, puis 10 à 15 supplémentaires en 2005, qui

s'ajouteront aux 53 hypermarchés Carrefour déjà ouverts dans le pays.

Dia, la chaîne discount du groupe, affiche une forte croissance. Jean-Luc Chéreau table sur l'ouverture de 100 nouveaux magasins l'année prochaine en plus des 120 que comptera le groupe à la fin de l'année.

Carrefour ne se place cependant qu'au cinquième rang dans le pays, avec un chiffre d'affaires de 13,4 milliards de yuans (1,6 milliard de dollars) au bout de dix ans, selon l'agence de presse Chine nouvelle.



Les firmes étrangères priées de s'ouvrir au syndicalisme chinois

Le principal syndicat chinois a menacé de placer sur une liste noire les entreprises étrangères telles que **Wal-Mart, Dell et Kodak** qui n'ont pas ouvert de sections syndicales au sein de leurs filiales chinoises.

La Fédération des syndicats de toute la Chine (FSTC organisme d'Etat qui contrôle la quasi totalité des syndicats chinois) a déclaré qu'elle insistait depuis plusieurs d'années auprès des entreprises et qu'elle finirait par les poursuivre en justice si elles persistaient dans leur refus de s'ouvrir au syndicalisme en leur sein.

Wal-Mart dispose de 190.000 salariés chinois dans ses 37 magasins, répartis sur 18 villes.

o BELGIQUE

Les éleveurs furieux contre Carrefour qui a importé 50 tonnes de viande d'Argentine

A l'origine de la colère des éleveurs ? Une promotion, la semaine dernière, des supermarchés Carrefour qui ont vendu 50 tonnes de viande de boeuf à 8,99 euros le kilo, une viande importée en droite ligne d'Argentine. Tout est parti en quelques jours ! Il faut dire qu'à 8,99 euros, cette viande est quasiment deux fois moins chère que le bon morceau de blanc-bleu belge.

Carrefour impose aux agriculteurs belges des normes de qualité toujours plus importantes et coûteuses, puis va, dans leur dos, acheter de la viande en Argentine où il n'y a aucune garantie, par exemple, sur les médicaments administrés au bétail ! Je ne dis pas que la viande n'est pas de qualité mais il est certain que les contrôles sont bien plus élevés ici qu'en Argentine.»

Carrefour se défend de vendre une viande de moindre qualité.



La presse c'est aussi la presse juridique.

Internet fourmille de sites intéressants.

Nos préférés:

Editions législatives



<http://www.editions-legislatives.fr/>

Tripalium



<http://www.tripalium.com/>

Vie publique



<http://www.viepublique.fr/>

CFDT



<http://www.cfdt.fr/>

O Déplacement pour pointer et durée du travail

Cass. Soc. 13 juillet 2004,

Une pointeuse un peu lointaine. L'implantation des pointeuses, dans les magasins d'une société de la grande distribution, loin des vestiaires et des salles de pause imposait aux salariés des temps de déplacement qui n'étaient pas décomptés comme temps de travail effectif. Plusieurs syndicats avaient donc saisi le tribunal pour que la société soit contrainte de modifier l'implantation de ses appareils de pointage.

La cour d'appel avait donné raison aux syndicats en considérant que :

- l'éloignement entre les pointeuses et les vestiaires ou les salles de repos obligeait certains salariés à se déplacer en tenue de travail à l'intérieur du magasin pendant un temps qui soit n'était pas comptabilisé comme temps de travail (trajet entre vestiaire et pointeuse), soit s'imputait sur le temps de pause (trajet entre pointeuse et salle de repos) ;

- ces salariés ayant revêtu la tenue de travail devaient se conformer aux directives de l'employeur et aller pointer sur la machine déterminée par l'entreprise : le temps de déplacement à l'intérieur du magasin était donc la conséquence de l'organisation imposée par l'employeur.

En conséquence, pour la cour d'appel, il fallait donc implanter les appareils de pointage à proximité immédiate des vestiaires du personnel, à charge pour l'employeur de prendre les mesures appropriées pour que ces dispositions soient satisfaites.

La cour de cassation exclut de violer le principe de la liberté d'entreprendre : il est donc impossible d'imposer à l'employeur la modification de l'implantation des appareils de pointage sans porter atteinte à son pouvoir de direction, toute liberté étant laissée aux juges pour, le cas échéant, qualifier de temps de

travail effectif les déplacements nécessités par l'emplacement de la pointeuse.

Au final, la marge de manœuvre de l'employeur, très relative, devrait le pousser à choisir raisonnablement l'emplacement de la pointeuse.

O Les congés payés ne peuvent être donnés pendant un congé maternité !

Une secrétaire commerciale et administrative pouvait contractuellement prendre ses congés payés deux semaines en mai-juin, deux semaines en juillet-août, une semaine en février-mars.

En congé maternité d'avril à août elle ne peut de ce fait prendre la totalité de ses congés et demande à prendre les congés perdus du fait du congé maternité à l'issue de ce dernier avant son départ en congé parental d'éducation, ce que refuse l'employeur. A tort, pour la haute cour qui affirme de manière péremptoire que " les congés annuels doivent être pris au cours d'une période distincte du congé de maternité ".

Michel Régereau (CFDT) élu à la Présidence de la CNAMTS

Michel Régereau (CFDT) en a été élu Président pour 5 ans par 31 voix (4 bulletins blancs).

Il assurera également la présidence de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM).

M. Régereau succède à Jean-Marie Spaeth (Cfdt) président depuis 1996.

Guillaume Sarkozy (Medef) a été élu vice-président du Conseil de la CNAMTS par 21 voix, contre 8 voix pour Jean Bellet, candidat de l'UPA et 6 bulletins blancs.



**La gazette des délégués
CFDT Carrefour**

L'Hyper !